

COMMUNE  
SALIÈS

Extrait du Registre des Maires du TARN

**DÉCISION DU MAIRE N° 1/2024**

**LANCEMENT D'UNE CONSULTATION**

**DÉMOLITION D'ANNEXES DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE POUR LA CRÉATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE, D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS, D'UN CENTRE DE LOISIRS ET DE PRÉAUX D'ENTRÉE**

**Le Maire de la Commune de Saliès,**

**Vu** l'article L 2120-1 et les articles R 2123-1, R 2162-1, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique ;

**Vu** le plan de financement et les demandes de subventions adoptés par le conseil municipal le 22 mai 2023 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

de lancer une consultation en procédure adaptée pour la démolition d'annexes de la salle polyvalente et de la salle socio-culturelle pour la création d'un restaurant scolaire, d'une salle multi-activités, d'un centre de loisirs et de préaux d'entrée, en application des articles L 2123-1 et R 2123-1-3° du code de la commande publique ;

**Article 2 :**

les prestations feront l'objet de neuf lots correspondant à neuf accords-cadres ;

**Article 3 :**

L'attribution et la signature des accords-cadres avec les entreprises classées premières par la commission d'appel d'offre seront réalisées sous réserve qu'elles produisent les attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces accords-cadres une fois notifiés ;

**Article 4 :**

les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces accords-cadres seront inscrits au budget primitif 2024.

Fait à Saliès, le 19 décembre 2023

Le Maire,

**Jean-François ROCHEDREUX**



A handwritten signature in black ink, appearing to read "J.F. Rochedreux", is written over a horizontal line.